

Février 2013



L'info 578

Le syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau - Québec (CTC-FTQ)



Notre syndicat, c'est la force de ses membres!

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

JE SUIS ANTISYNDICALE

En conséquence, je suis également contre tout ce que les syndicats ont obtenu grâce à leurs luttes : les vacances payées, les congés de maladie, les augmentations de salaire, les assurances collectives, les régimes de retraite, la rémunération du temps supplémentaire, l'assurance emploi, le salaire minimum et les indemnités en cas d'accident de travail. Je renonce par ma signature à tous les autres bénéfices que les syndicats pourraient négocier dans l'avenir. J'exige de mon employeur qu'il retienne sur ma paie les avantages monétaires nommés ci-haut et l'autorise à gérer comme il l'entend en toute manière.

Ironiquement, plusieurs personnes accusent les syndicats de tous les maux. Pourtant, je n'ose imaginer les conditions de travail que nous aurions si nous n'étions pas syndiqués. Au quotidien, nous recevons une cinquantaine d'appels de nos membres. Quelles sont les raisons de ces appels ? Les réductions d'heures, le non-respect de l'ancienneté dans l'attribution des surcroûts de travail et des remplacements temporaires après la rentrée des élèves, les postes cachés, les coupures de l'assurance-salaire, les contestations de l'employeur des accidents du travail et les milieux de travail non sécuritaires. Dans le meilleur des mondes, nous pourrions tous être antisyndicaux, mais nous ne sommes pas dans le meilleur des mondes et malheureusement les employées de l'État sont considérées comme une facture pour l'État et non comme un apport à l'avancement de notre société. Finalement, je suis **syndicaliste** et fière de l'être, ainsi je contribue à maintenir des acquis souvent menacés.

Budget 2013-2014 (coupures)

Encore cette année, notre nouveau bon gouvernement dans son obsession d'atteindre le déficit zéro en 2014, serre la ceinture de ses ministères. En éducation, les commissions scolaires auront à fournir 200 millions. À la commission scolaire Marie-Victorin, nous saurons la hauteur de l'effort que nous aurons à fournir lors de notre rencontre avec la Direction générale qui est prévue à la fin février. L'an dernier, les employés du soutien ont subi des coupures de 2 millions avec comme résultat que les services aux élèves ont été touchés. Cette année, nous osons croire que les coupures nous seront épargnées pour la simple raison qu'il n'y a plus de marge de manœuvre disponible.

Projet d'organisation scolaire au secondaire (P.O.S.)

Nous serons fixés sous peu sur la transition et les décisions des représentants des ressources humaines quant aux procédures prévues pour le déplacement des personnes touchées par le plan d'organisation scolaire au secondaire. Dès que nous aurons les documents, nous vous en informerons.

Le sommet de l'Éducation supérieure

Le sommet de l'Éducation supérieure se tiendra le 26 février 2013, il nous donne l'opportunité, en tant que société, de nous prononcer sur l'importance de l'éducation. Déjà les déclarations du Ministre de l'Éducation supérieure laissent croire que la gratuité scolaire n'est pas envisagée, alors que le débat n'a pas encore eu lieu. Les promesses électorales du Parti Québécois recommandaient le gel des frais de scolarité. Pour ma part, j'avais proposé un sommet sur l'Éducation du préscolaire jusqu'au niveau universitaire, de cette façon nous aurions pu revoir tout le financement de notre système d'Éducation ainsi que la possibilité de revoir nos priorités. Il faudra bien y venir un jour puisque présentement nous n'arrivons plus à combler les besoins en service aux élèves en difficulté.

Visites dans les écoles

Nous avons entrepris une visite de nos milieux de travail, afin de connaître vos préoccupations et vous permettre de nous soumettre vos doléances et vos satisfactions quant à vos milieux de travail. Nous tenons à vous remercier pour l'accueil et la générosité avec laquelle vous nous partagez votre quotidien. Ce partage nous aidera à organiser les services que vous êtes en droit de recevoir.

La Journée Internationale de la Femme

Cette année, le comité de Conditions de Vie et de Travail des Femmes (CCVTF) du SEPB Québec nous offre une sortie au Théâtre de l'Esquisses pour assister à la pièce «Le complexe de Jeanette», une comédie de Anne Renée Duhaine et de Christine Foley portant sur la condition féminine dans le Québec des 40 dernières années. Le Théâtre de l'Esquisses est situé au 1650 rue Marie-Anne Est à Montréal. La réservation est de mise et les premières arrivées seront les premières assises, je vous invite à communiquer avec nous au plus vite, les places sont limitées.

Syndicalement,

Sisèle Dupuis
Présidente SEPB-578



Nouveaux taux de nos assurances collectives pour l'année 2013

Suite à la réception d'un courriel sur l'augmentation de l'assurance collective, nous avons reçu de nombreux appels téléphoniques. Le contenu de ce courriel indiquait que l'augmentation des assurances collectives était de plus ou moins 15\$ par paie pour la majorité des groupes d'emploi.

Dans ce même courriel, nous pouvions lire qu'il était possible de consulter les nouveaux tarifs selon notre groupe d'emploi dans intranet sous la rubrique : « Centre documentaire », « Documents à consulter » et « SRH Assurances-Tarifification ».

L'augmentation réelle pour nos assurances collectives se situe au-dessous de 3\$. Vous pouvez voir à droite le tableau d'augmentation de l'assurance collective sur 20 paies.

Vous recevrez davantage d'information dans le Militant qui sortira vers la fin du mois de mars.

Coût des assurances La Capitale au 1er janvier 2013

Protection		20 périodes de paie				Coût annuel EMPLOYÉ	Coût annuel EMPLOYEUR (sans taxe)
		Prime totale	Part de l'employeur	Part de l'employé	Part de l'employé +taxe 9%		
INDIVIDUELLE	Régime de base	55,72	3,02	52,70	57,45	1054,04	60,32
	Option 1-complément	5,56	0,00	5,56	6,06	111,28	-
	Option 2-dentaire	19,37	0,00	19,37	21,11	387,40	-
MONOPARENTALE	Régime de base	72,45	7,54	64,91	70,76	1298,26	150,72
	Option 1-complément	6,94	0,00	6,94	7,57	138,84	-
	Option 2-dentaire	33,41	0,00	33,41	36,42	668,20	-
FAMILIALE	Régime de base	127,71	7,54	120,18	130,99	2403,52	150,72
	Option 1-complément	10,56	0,00	10,56	11,51	211,12	-
	Option 2-dentaire	44,51	0,00	44,51	48,52	890,24	-



SEMAINE DE RELÂCHE

La semaine de relâche arrive à grands pas et les questions s'y rattachant refont surface. Vous trouverez ici les diverses possibilités qui s'offrent à vous selon votre catégorie d'emploi.

PERSONNEL EN ADAPTATION SCOLAIRE

Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée
Préposées et préposés aux élèves handicapés
Techniciennes et techniciens en écriture braille
Techniciennes et techniciens interprètes

Personnel régulier travaillant 15 heures et moins par semaine

Vous pouvez avec l'accord de votre direction :

- Faire vos heures de travail;
- Utiliser votre temps compensé;
- Prendre un congé sans traitement.

Personnel régulier travaillant plus de 15 heures par semaine

- Faire vos heures de travail;
- Utiliser votre temps compensé;
- Prendre un congé sans traitement;
- Utiliser des journées de vacances anticipées.

Personnel temporaire plus de 6 mois

- Faire vos heures de travail;
- Utiliser votre temps compensé;
- Prendre un congé sans traitement

*** *Vous ne pouvez pas prendre des journées de vacances anticipées.*

PERSONNEL RÉGULIER EN SERVICE DE GARDE

Selon l'article 7-1.13 B)c) secteur des services de garde :
« La commission peut, au cours de la semaine de relâche ou à compter du 15 mai, réduire le nombre d'heures d'un poste. Au cours de la semaine de relâche, cette réduction d'heures peut impliquer que les services de la personne salariée ne soient pas requis. »

S'il y a fermeture du service de garde

Vous pouvez avec l'accord de votre direction :

- Demander un relevé de mise à pied temporaire (si vous désirez faire une demande de prestations d'assurance-emploi);
- Utiliser votre temps compensé;
- Utiliser des journées de vacances anticipées.

S'il y a fermeture d'une partie du service de garde

Tout d'abord, la direction devra offrir les heures restantes selon l'ancienneté. Si vos services ne sont pas requis, vous pouvez avec l'accord de votre direction :

- Demander un relevé de mise à pied temporaire;
- Utiliser votre temps compensé;
- Utiliser des journées de vacances anticipées.

Si vous travaillez avec une réduction du nombre d'heures

Vous pouvez avec l'accord de votre direction :

- Utiliser votre temps compensé;
- Prendre un congé sans traitement;
- Utiliser des journées de vacances anticipées.

Julie Normandin

Direction SEPB-578

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'info 578 de décembre 2012. Dans l'article sur l'augmentation salariale, vous auriez dû lire que la majoration de 0.5% est rétroactive au mois d'**avril 2012**.



Équipe de L'info 578:

Gisèle Dupuis, Jean-François Labonté,
Danielle Trudeau et Julie Normandin

Le Comité de conditions de vie et de travail des femmes
du SEPB-Québec vous invite, dans le cadre de la
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME,
à assister à la pièce de théâtre
Le complexe de Jeannette.



LE COMPLEXE DE JEANNETTE
Comédie de Anne-Renée Duhaime et Christine Foley
Mise en scène de Christine Foley

Une sublime allégorie sur la condition féminine
dans le Québec des 40 dernières années.

Hâtez-vous de noter cette date à votre agenda!



Quand:
Mercredi le 13 mars 2013, à 19 h

Où:
Théâtre de l'Esquisse,
1650 rue Marie-Anne est à Montréal

COUPON-RÉPONSE POUR LA PIÈCE DE THÉÂTRE: LE COMPLEXE DE JEANNETTE.

À RETOURNER AU PLUS TARD LE 1 MARS 2013

Dépêchez-vous de vous inscrire, car les places sont limitées.

Courrier interne: SEPB-578, centre de développement professionnel à Brossard

Télécopieur: (450) 550-6577

Courriel: sepb578@videotron.ca

Nom de la personne: _____

École ou centre: _____

Nombre de personnes: _____



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES: 8 MARS 2013

Le 8 mars, *Journée internationale des femmes*, continue d'être un des temps forts en condition féminine à la FTQ. C'est un moment privilégié pour célébrer entre nous nos victoires comme travailleuses et comme femmes. On en profite aussi pour faire des bilans, réfléchir ensemble, échanger, s'encourager, se mobiliser. C'est donc plus qu'un symbole et, dans un contexte de transformations, d'instabilité, de remises en question de nos acquis, il conserve encore toute sa pertinence.

Épinglette

Nous avons réussi à nous procurer 30 épinglettes soulignant la Journée internationale des femmes. L'épinglette est vendue au coût unitaire de 3\$.

Étant donné le nombre réduit d'épinglettes en notre possession, veuillez nous aviser le plus tôt possible, par courrier interne, de votre intention de vous en procurer une. Premier arrivé, premier servi. Vous recevrez, par courrier interne, votre épinglette après la réception de votre coupon-réponse avec votre paiement.



COUPON-RÉPONSE À RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT AU SEPB-578, Centre de développement professionnel à Brossard

Nom de la personne : _____

Nombre d'épinglettes : _____

École ou centre : _____



Le Collectif 8 mars,
Huguette Latulippe/Promotion inc.
Illustration: Geneviève Guénette